Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 8

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les enfants reprennent leurs jeux.
Les aïeules et les aïeux
Viennent s'asseoir pour leurs causettes
Sur les vieux bancs, près des maisons...
Dansez fillettes
Sur les gazons.

F. RUFFIEUX.

ÉCHOS DE LA PRESSE

La revision des dispositions législatives et réglementaires concernant l'instruction publique secondaire dans le canton de Vaud est maintenant achevée. M. le professeur Louis Emery a commenté la nouvelle loi dans la *Gazette de Lausanne;* il a consacré à cette matière deux articles dont nous extrayons les passages suivants :

« Les quatre années de l'école industrielle avaient jusqu'ici un double but : donner une instruction secondaire aux jeunes gens qni quittaient à seize ans l'école et préparer ceux qui voulaient poursuivre leurs études au gymnase scientifique, en vue d'entrer plus tard à l'Ecole polytechnique ou à la Faculté des sciences de l'Université. Maintenant que la préparation au premier de ces buts est confiée aux écoles primaires supérieures, le collège scientifique, et ce sera un avantage, ne poursuivra plus que le second. L'anglais ou l'italien, à choix, ont été introduits comme branches obligatoires, et la répartition des heures affectées aux autres disciplines légèrement modifiées. Il en résulte une augmentation des heures hebdomadaires qui, de 32 qu'elles étaient actuellement, passent à 33 en 4me classe, 35 en 3me et 2me et 34 en 1re.

« Cette augmentation du nombre des heures de classe, à l'âge où l'enfant est en pleine croissance et où, de tout côté, on s'efforce de réagir contre le système scolaire actuel, lequel se moque tout simplement de la santé et de la vigueur corporelle des élèves, est regrettable. Dans le cas particulier elle provient de ce qu'on a voulu donner au gymnase scientifique — dont le collège scientifique est le vestibule — la mission de conduire à deux baccalauréats différents : un baccalauréat ès-sciences, portant la mention « mathématiques spéciales » et un autre, portant la mention « sciences-langues modernes ». Cette distinction est très louable, mais, pour ne pas surcharger les élèves — ce qui est le contraire de les instruire — il aurait fallu, dès la 3me du collège scientifique, avoir deux classes parallèles : l'une ayant à son programme l'anglais et l'italien, moins de mathématiques et point de dessin technique; l'autre, n'ayant ni italien, ni anglais, mais davantage de mathématiques et le dessin technique.

« Si l'on ne veut pas travailler en façade, mais en profondeur, ce qui est la première condition d'un enseignement sérieux, c'est là qu'il en faudra venir tôt ou tard. Ce n'est qu'ainsi qu'on fera de la bonne besogne, et qu'on n'imposera pas aux jeunes gens du gymnase scientifique, lesquels doivent déjà fournir passablement de travail personnel

à domicile, 34 heures de leçons obligatoires hebdomadaires, dont aucune de gymnastique. C'est là un véritable attentat à la santé physique et intellectuelle des élèves qui voudraient travailler sérieusement tout l'ensemble du programme qu'on leur impose.

« Heureusement, les jeunes gens doués de quelque personnalité réagissent contre ce gavage insensé, en ne travaillant certaines branches que tout juste pour passer. Mais c'est déplorable qu'il en faille venir là. Aussi bien, tant que le système scolaire actuel se maintiendra dans nos écoles secondaires, on verra souvent se réaliser ce fait étrange, que ce ne sont pas toujours les meilleurs élèves de notre enseignement secondaire qui font plus tard la meilleure figure dans la vie pratique. »

Quelques-unes de ces réflexions peuvent se rapporter à l'enseignement primaire. Il en est de même des suivantes.

« Les conditions de la promotion d'une classe à l'autre ont été quelque peu changées. Jusqu'ici, et cela depuis une quinzaine d'années, pour être promu, l'élève devait avoir les $^{6}/_{10}$ de la somme totale des notes pour les branches qu'il avait suivies, et, en outre, les $^{6}/_{10}$ du maximum pour l'ensemble des branches essentielles. Le nouveau règlement supprime cette distinction entre branches essentielles et branches secondaires, ou, plus justement, il la marque simplement en multipliant la note moyenne obtenue pour chaque branche par un facteur d'autant plus élevé que la branche est réputée plus importante. C'est la langue française qui, avec raison, a le plus haut facteur dans tous les établissements, à savoir le chiffre 5. De cette façon, les élèves qui, sans avoir la moyenne pour les branches essentielles, sont très forts en d'autres matières et marquent ainsi des dispositions spéciales qui les guideront plus tard dans le choix d'une carrière, auront plus de chance d'être promus qu'avec le système actuel.

« Nous constatons avec plaisir que le nouveau règlement réhabilite les examens, que, par une réaction excessive contre des abus réels on avait peu à peu quasi supprimés dans l'enseignement secondaire. C'était aller trop loin, car il est utile de pouvoir de temps à autre se rendre compte du degré général d'instruction auquel est arrivé un élève ou une classe entière. De plus, il est très bon pour nos jeunes Vaudois et Vaudoises, généralement assez malhabiles dans l'expression de ce qu'ils savent, d'être quelquefois obligés de traiter un sujet, non pas seulement devant leurs maîtres accoutumés, mais devant un jury dont deux membres leur sont inconnus. Mais, si le nouveau règlement pose le principe que, dans la règle, chaque année scolaire se termine par un examen général, il prend garde de ne rien exagérer. Il accorde aux règlements spéciaux de chaque établissement le droit de supprimer cet examen ou de le restreindre à quelques branches seulement. Toutefois l'examen général reste obligatoire à la sortie de la quatrième classe du collège classique, avant de commencer l'étude d'une troisième langue étrangère et des mathématiques, et à la sortie des classes aboutissant au certificat d'études secondaires.

« On s'est plaint quelquefois que l'examen fasse plus de part à la chance de l'élève qu'à son mérite, en suite du fait que, pour éviter tout soupçon de partialité de la part des maîtres, les sujets d'interrogation sont ordinairement tirés au sort. L'objection a quelque chose

de fondé quand l'examen ne porte que sur une ou deux branches. Mais, quand l'élève est interrogé sur huit ou dix, il s'opère une compensation des chances, de telle sorte que le plus souvent le résultat d'un examen général correspond à peu de chose près au résultat du travail de l'année, avec une légère avance en faveur des élèves d'élocution plus aisée. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'examen ne compte que pour un quart dans la promotion, tandis qu'il y a trente ans, il comptait pour la moitié. Puis, si on fait porter les examens de langue, non pas sur la tâche traduite pendant l'année mais sur un texte nouveau, il est facile de se rendre compte ainsi de la force réelle des élèves. C'est encore plus aisé si, dans la mesure où cela peut se faire, le même jury fonctionne pour tous les examens d'une classe. Après avoir vu à l'œuvre le même élève dans sept ou huit disciplines différentes, il peut le juger en connaissance de cause.

« Dans l'introduction, aussi justement pensée que bien écrite, qui précède le plan d'études, je note les points suivants. D'abord la recommandation, fort nécessaire, d'employer, dans l'enseignement, des manuels et non des cours plus ou moins dictés. Malgré les multiples inconvénients de ceux-ci : temps perdu passivement à écrire, difficulté de relire les pages écrites, insuffisance de la matière transcrite tant bien que mal, le cours dicté a sévi et sévit encore déplorablement dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire, tout comme si l'imprimerie n'était pas encore inventée. Si le nouveau plan d'études réussit à tuer le cours dicté, il aura bien mérité des élèves.

« Dans les questions de méthode, le plan ne s'inféode à aucune, mais emprunte à chacune ce qu'elle a de bon, sage éclectisme qu'il est bon de rappeler en pédagogie, où chaque maître est volontiers disposé à considérer comme la seule bonne méthode celle qui lui a réussi, alors qu'il faut tenir soigneusement compte de la diversité des matières d'enseignement, du nombre et des aptitudes des élèves, et des qualités personnelles du maître.

« Le plan insiste sur le fait que les cours de littérature française et de littératures étrangères ne doivent pas être faussés dans leur esprit par l'invasion de la critique littéraire et surtout de la critique négative. « Appeler et retenir l'attention sur ce qui est beau, voilà ce qu'on se propose. Mais l'esprit de critique exercé trop tôt devient l'esprit de dénigrement. » A propos de la composition, on fait remarquer avec beaucoup de sens que son objet « n'est pas d'apprendre à l'élève à inventer, mais de l'accoutumer à chercher l'expression forte et heureuse et à mettre de l'ordre dans ses idées ». Aussi le plan renvoie-t-il aux classes supérieures les compositions dites « d'imagination », sur lesquelles ont pâli tant de jeunes générations d'écoliers et, avec eux, tant de leurs mamans. « L'invention suppose la possession de matériaux divers et nombreux et la faculté de l'analyse. Y pousser l'enfant prématurément, c'est l'inciter à amplifier des détails et des impressions sans valeur. »

« Les indications relatives à l'enseignement des langues modernes nous paraissent également fort judicieuses. Sans revenir à un enseignement purement grammatical, qui devenait facilement ennuyeux, on a senti le besoin de tempérer la méthode dite directe qui, en proscrivant

le thème et la traduction, et en voulant faire apprendre les langues étrangères de la même façon que la langue maternelle (comme si on pouvait employer les mêmes procédés pour apprendre une langue que l'on entend parler et qu'on parle constamment, et une langue que l'on ne travaille que quatre ou cinq heures par semaine), aboutissait à faire parler aux élèves un anglais et un allemand de portier d'hôtel. On rappelle ainsi que les élèves doivent être préparés non seulement pour la conversation usuelle, mais pour la lecture des grands écrivains et des auteurs scientifiques.

(Gazette de Lausanne.) Marcellin BOCHUD.

BIBLIOGRAPHIES

I

The Banner of Liberty. Marche américaine par L. GALLINI, chef d'orchestre à Monte-Carlo, pour piano à deux mains. — Prix : 2 fr.; Fœtisch Frères, S. A., éditeurs, Lausanne. Marche facile et d'un rythme énergique. Son succès est certain. Les éditeurs la présentent sous des dehors attrayants.

II

Dr KRAFT, médecin scolaire à Zurich, **Ferienheime.** Rapport sur un voyage d'étude, dédié à la Commission scolaire de Zurich. Une brochure in-8°, 72 pages, 20 gravures, Zurich, Orell Füssli, 1910. — Prix : 2 fr.

Cet écrit relate les résultats d'un voyage d'étude entrepris par le médecin scolaire de Zurich, M. le Dr Kraft, connu déjà par une excellente brochure sur les *Ecoles de Forêts.* Dans une première partie, il expose l'organisation du *home* des colonies de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, de Stuttgart, de Munich, de Leipzig, de Francfort et de Strasbourg. Les principaux types de bâtiments, leur situation, leur exposition, leur architecture, leur distribution intérieure, le régime qu'on y pratique et la dépense journalière sont étudiés avec précision et intelligence.

En une seconde partie, M. Kraft détaille ses propres conceptions sur la construction et l'aménagement modèle qu'il voudrait voir réalisées dans un bâtiment pour colonies de vacances. Une série d'illustrations, de croquis, de plans rendent intuitifs et le voyage et les idées de l'auteur.

Cette jolie brochure sera lue avec beaucoup d'intérêt et de profit par tous ceux qui s'intéressent à l'enfance et en particulier par tous ceux qui ont à s'occuper, à quelque titre que ce soit, de colonies de vacances.

D.

III

Petit guide du Comptable agricole publié par la Fédération des Sociétés fribourgeoises d'agriculture avec la collaboration de M. Alexis FOLLY, professeur à l'Institut agricole, Fribourg.